
Note de présentation brève et synthétique du

Compte financier unique 2025

CFU

1- Le cadre général

L'article L2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte financier unique afin d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le PETR Pays Portes de Gascogne.

Le compte financier unique (CFU) du PETR retrace l'ensemble des opérations budgétaires qu'il a exécuté par l'émission de mandats et de titres de recettes, au cours de l'année 2025.

2- La section de fonctionnement

L'année 2025 a généré un excédent de fonctionnement de 70 500.29 € cumulé à l'excédent 2024 reporté de 203 838.22 €,

- soit un excédent de fonctionnement au 31/12/2025 de **274 338.51 €**

Généralités

- La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du PETR Pays Portes de Gascogne.

Les dépenses

Charges à caractères général (*dépenses courantes de fonctionnement, études, communication, déplacements*) :

95 988.43 €

Charges de personnel (6.2 ETP)

291 157.39 €

Autres charges de gestion courante (*redevances, licences, abonnement, reversement subvention COT aux EPCI*)

18 811.23 €

Charges financières (*intérêts ligne de trésorerie*) :

0 €

Les recettes

Atténuations de charges sur rémunérations,

1 380.15 €

Autres produits de gestion courante :

8 640 €

Subventions, contributions membres :

504 615.40 €

3- La section d'investissement

- L'année 2025 a généré un excédent d'investissement de 65 869.86 € cumulé à l'excédent 2024 reporté de 93 163.29 €,
- soit un excédent d'investissement au 31/12/2024 de **159 033.15 €**

Généralités

- La section d'investissement regroupe l'ensemble des dépenses faisant varier durablement la valeur du patrimoine du PETR Pays Portes de Gascogne.

Les dépenses

Matériel de transport, informatique et mobilier	24 114.54 €
---	-------------

Les recettes

FCTVA (sur dépenses 2023)	2 122.55 €
Subvention d'équipement Région (Vélos de Pays)	49 679.82

Données détaillées

SECTION FONCTIONNEMENT

Chap. / Article	LIBELLES DEPENSES	Réalisé	Chap. / Article	LIBELLES RECETTES	Réalisé
O11	Charges à caractères général	95 989	70	Produits de services (droit d'entrée location VAE-vente pages arrosoir-livres photos- prestations EAC)	8 640
60	Achats et variations de stocks	1 065	74	Dotations, subventions et participations	504 615
61	Services extérieurs	42 876	74718	Etat (COT-EAC-TACCT-TI)	104 262
62	Autres services extérieurs	50 744	7472	Région (ingénierie)	52 250
63	Impôts taxes et versements assimilés	1 304	74741 74748	Contributions EPCI (3.50€/Hab) Partenariat TI (petr 82)	246 239 2 585
O12	Charges de personnel et frais assimilés	291 157	7478	Europe (Leader)	98 529
633	Cotisations (FNAL,CNFPT, CDG, CNAS)	7 597	74888	Inscriptions EDUCTOUR (Itinéraires artistiques)	750
64	Rémunérations et cotisations (URSSAF, Retraite, Assédic, Prévoyance) Médecine du Travail Titres restaurant	283 560	75/77	Autres produits de gestion courante et produits spécifiques	4
O14	Atténuation de produits	13 125	O13	Atténuation de charges	1 380
7498	Reversement aide COT 2025 aux EPCI	13 125	6419	Remboursements sur rémunérations (indemnités journalières cpam)	1 380
65	Autres charges de gestion courante	5 686			
66	Charges financières (intérêts ligne trésorerie)	0			
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	53 154	O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	14 972
6811	Dot. aux Amortissements	53 154	777	Quote-part des subventions d'investissement transféré au compte de résultat	14 972
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		459 111	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		529 611
			002	Résultat de fonctionnement n-1 reporté	203 838
TOTAL SECTION		459 111	TOTAL SECTION		733 449
SOLDE DE FONCTIONNEMENT			274 338		

SECTION INVESTISSEMENT

Chap. / Article	LIBELLES DEPENSES	Réalisé	Chap. / Article	LIBELLES RECETTES	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	0	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 122
21	Immobilisations corporelles	24 114	10222	FCTVA sur dépenses 2023	2 122
	Véhicule de service	19 724		Excédent de fonctionnement capitalisé	0
	Matériel informatique	3 866	1068		
	Mobilier	524			
			13	Subventions d'investissements reçues	49 680
			13173	Subvention Leader (vae)	49 680
O40	Opération d'ordre de transfert entre sections	14 972	O40	Opération d'ordre de transfert entre sections	53 154
13911	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat – ETAT (vae)	3 147	28031	Frais d'études (HdeF)	843
13912	Subventions d'investissement transférées au compte de résultat – REGION (vae)	11 825	28181	Install générales, agencements et aménagements (panneaux IA)	3 846
			281828	Matériel de transport (véhicule et vae)	44 461
			281838	Matériel de bureau et informatique	2 155
			281848	Mobilier	1 610
			28188	Autres (oriflammes)	239
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		39 086	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		104 956
			001	Solde d'exécution de la section d'investissement n-1 reporté	93 163
TOTAL SECTION		39 086	TOTAL SECTION		198 119
SOLDE D'INVESTISSEMENT				159 033	

Etat de la dette

A ce jour aucun emprunt n'a été contracté par le PETR.

Depuis 2016, pour faire face à un manque de trésorerie dû au retard d'encaissement de subventions, le PETR a recours à une ligne de trésorerie qui varie de 250 000 € à 200 000 €.

Le dernier renouvellement de ligne de trésorerie pour 2024/2025 à rembourser en octobre 2025 n'a fait l'objet d'aucun avis de tirage.

En effet, en 2025 les charges de personnel ont diminué (décalage de recrutements et départ de 2 agents) et une partie des dépenses d'études a dû être reportée 2026. Ce nouveau contexte a permis de maintenir une trésorerie stable et suffisante au bon fonctionnement de la structure.